

## **Motion sur la Prime d'Excellence Scientifique présentée au CT du CNRS du 10 mars 2014**

Les organisations syndicales du CNRS au CT rappellent fermement leur totale opposition à la prime d'excellence scientifique (PES) même renommée « prime d'encadrement doctorale et de recherche (PEDR) » par la modification en cours du décret 2009-851 du 8 juillet 2009 qui avait institué la PES pour les chercheurs.

Le MESR s'est engagé à ouvrir une négociation sur le devenir de la PES/PEDR au moment de la discussion sur la modification du décret de la PES. Afin de ne pas présager des décisions que pourra prendre le MESR à l'issue de cette négociation, les organisations syndicales demandent la suspension de la campagne PES 2014 au CNRS.

***Votée à l'unanimité***